

DEPARTEMENT DE
L'AVEYRON

Arrondissement de
Villefranche de Rouergue

Date convocation : 7 /11/2014

Nombre de Conseillers :
en exercice 29
présents 21
votants 26

COMMUNE DE DECAZEVILLE

Conseil Municipal

Séance du 13 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le treize novembre à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de Decazeville, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur François MARTY.

Présents : François MARTY - Alain ALONSO - Christian LACOMBE - Véronique DESSALES - Christian NICKEL - Marie-Hélène MURAT GUIANCE - Claudette REY - Albert GASTON - Marc MAZA - Maurice ANDRIEU- Christian MURAT - Patrick INNOCENTI - Sonia DIEUDE - Anne-Marie CUSSAC - Corinne LAVERNHE - Véronique REVEL - Jean-Louis CALMETTES - Jean-Pierre VAUR - Jean-Paul BOYER - Florence BOCQUET - Gaëlle BRENON

Procurations : Evelyne CALMETTE à Alain ALONSO - Romain SMAHA à Christian NICKEL - Gisèle ALLIGUIE à Claudette REY - Isabelle JOUVAL à Christian LACOMBE - Delphine LOISON à Albert GASTON - Ramiro ROCCA à Christian MURAT

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal Gaëlle BRENON, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération n° 2014 / 13 / 08 extrait du registre

MARCHE PUBLIC DES ASSURANCES - Années 2015 - 2016 - 2017 - 2018

Une consultation a été lancée par voie d'appel d'offres ouvert pour la mise en concurrence des contrats d'assurance pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.

La commission d'appel d'offres, en sa séance du 22 octobre 2014, a retenu les offres suivantes :

Lot n°	Désignation du lot	Fournisseurs	taux	Montant € HT annuel
1	Assurance des dommages aux biens et des risques annexes	MALJ/BRETEUIL	0.80€ au m ²	50 052.42€
2	Assurance des responsabilités et des risques annexes	MALJ/BRETEUIL	0.17%	4 774.42€
3	Assurance des véhicules et des risques annexes	GROUPAMA		12 231.29€
4	Assurance de la protection juridique	MALJ/BRETEUIL		936.82€
5	Assurance des prestations statutaires	ASTER/QUATREM	1.25%	28 976.78€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver le marché d'achat de des assurances pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché et tout document y afférent.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Publié le 14/11/2014
Envoyé en Sous Préfecture le